

Certificat de Compétence Professionnelle des conducteurs et des convoyeurs Bovin/Ovin-Caprin/Equin

- Formation continue -



 De 14 à 20 h
Accès plateforme : 1 mois

 Sessions régulières

 Distanciel

 Sans niveau spécifique

Principaux débouchés

Obtenir l'habilitation au transport d'animaux vivants dans un but lucratif et sur une distance de + de 65 km entre le lieu de départ et le lieu de destination. Être capable d'assurer l'embarquement, le transport et le déchargement des animaux en assurant leur bien-être en toute sécurité.

Objectifs visés et Évaluables

- Assurer le transport des animaux en conformité avec les conditions minimales requises (durées de voyage, soins aux animaux, densités, surfaces et hauteurs de chargement...);
- Connaître les termes techniques de la législation et les utiliser; Identifier les caractéristiques générales des animaux transportés (physiologie, comportements, besoins);
- Connaître les besoins des animaux; Repérer les signes de stress des animaux;
- Prendre en compte l'impact du transport sur le bien-être des animaux et sur la qualité de la viande;
- Manipuler et contenir les animaux pendant le transport en sécurité (bonnes pratiques, sécurité du personnel...);
- Connaître les soins d'urgence à dispenser aux animaux;
- Connaître et savoir planifier les durées et moyens de transport;
- Evaluer l'aptitude au transport des animaux.

Conditions du métier

Le transport d'animaux vivants par route doit s'effectuer dans des conditions satisfaisantes à la fois pour les animaux et les conducteurs ou convoyeurs qui en ont la charge durant le trajet. La protection des animaux durant les opérations de transport est régie par le règlement (CE) 1/2005. Pour les ongulés domestiques (bovins, équidés, ovins/caprins, porcins) ainsi que pour les volailles, la détention d'un certificat de compétence professionnelle est obligatoire. La formation présentée ici permet l'acquisition de ce certificat de compétence professionnelle des conducteurs et convoyeurs.

Contact

CFPPA Les Vaseix-Bellac

7 Rue des Rochettes

87300 BELLAC

05.55.60.95.95

cfppa.magnac-bellac@educagri.fr

Public ciblé

- Demandeurs d'emploi,
- Salariés,
- Particuliers.

Pré-requis

Connaissance de base de l'outil informatique

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement

Modalités d'alternance

Le parcours dépend du nombre d'espèces choisies : de 1 à 3 espèces et de 14h à 20heures de formation

Modalités d'adaptation du parcours

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques.
- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).
- Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

Equivalences et passerelles

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en correspondance au niveau européen ou international :
Liste en annexe de l'arrêté ministériel du 19 janvier 2021.

Modalités pédagogiques

Formation dispensée en 100% distanciel
La formation se déroule sur une plateforme en ligne, des cours, exercices et quizz sont mis à disposition.

Contenus principaux de la formation

- Analyse de la pratique professionnelle
- Missions des services vétérinaires de la DGAL
- Règles à adopter pour réussir un bon transport des animaux
- Analyse du comportement des animaux
- Prévention des risque d'accidents
- Moyens pour améliorer les conditions de travail des convoyeurs
- Adaptation du temps de conduite au type de transport effectué

Validation de la formation

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RS n° :	Certificateur :	Date d'enregistrement de la certification JO/BO :
Certifiant	Sans niveau spécifique	5549	Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt	31/12/2020

Modalités d'évaluation

Évaluation nationale sous forme de questionnaire à choix multiple en ligne, déclinée selon les catégories d'animaux.

Passage par blocs de compétences

Non concerné

Suite de parcours

Sans objet

Rémunération

Formation non rémunérée.

Tarifs et financements

Nombre d'espèces	Durée de formation	Coût de la formation
1	14 heures	490€
2	17 heures	595€
3	20 heures	700€

Chiffres clés

Taux (sessions 2021 à 2023 tous sites confondus dispensant la formation)			Taux (session 2023 tous sites confondus dispensant la formation)
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction	Insertion dans le métier visé
NC	Pas de taux sur cette période	Pas de taux sur cette période	NC

Contacts

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Coordonnateurs de la formation CCP des conducteurs et des convoyeurs Bovin/Ovin-Caprin/Equin

Tél : 05 55 60 95 95

Développeur de la formation continue :

(Fonds individuels/mutualisés) : Murielle LE ROUX-GATEAU
Tél : 07.85.24.02.26 Mail : murielle.le-roux-gateau@educagri.fr

(Fonds publics) Isabelle DUCOS - Bellac

Tél : 05.55 60 95 95—Mail : isabelle.ducos@educagri.fr

Référente administrative :

Isabelle DUCOS - Bellac

Tél : 05.55 60 95 95—Mail : isabelle.ducos@educagri.fr

Référente handicap :

Estelle NGUYEN

Tél : 05.55.48 44 30—Mail : estelle.nguyen@educagri.fr